



CANDIDATURE CHAMPIONNAT NATIONAL
CYCLO-CROSS 2024 A JUMIEGES (76)
20 et 21 janvier 2024

Nom : _____ **Prénom :** _____ **Club :** _____
Tél : _____ **Mail :** _____
Sexe : _____ Catégorie d'âge au 01/01/2024 : _____
Licence n° _____
Date validité _____ Né(e) le : _____
licence en cours : _____
Fédérations auxquelles vous êtes affilié(e) FSGT FFC UFOLEP

Licencié(e) uniquement FSGT : « *Avoir participé à un championnat départemental ou régional, ou inter régional de la saison en cours et ce dans la spécialité (CC) de la saison en cours 2023/2024 (Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements), ou à trois (3) épreuves vélo F.S.G.T. du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023* »

Licencié(e) FSGT ET autres fédérations: « *Avoir participé à douze (12) épreuves vélo F.S.G.T. six (6) pour les minimes et les cadets du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, dont trois (3) de la spécialité de la saison en cours 2023/2024, y compris un championnat départemental ou régional ou inter régional de la spécialité (cyclo-cross) » et être licencié depuis 2022* »

Souhaitez-vous participer à l'américaine : oui non
si oui, avec quel coureur :

Départ prévu vendredi 19 janvier 2024 au matin
Retour prévu dimanche 21 janvier 2024

Participation de la Commission aux frais :

vendredi : coucher
samedi : petit dej + repas du midi et du soir + coucher
dimanche : petit dej+ repas midi

Possibilité de partir avec des voitures personnelles -

1 coureur : remboursement trajet (autoroutes, carburant) prise en charge par le comité de 94 € maximum
2 coureurs : remboursement trajet (autoroutes, carburant) prise en charge par le comité de 188 € maximum
3 coureurs ou + : remboursement complet du trajet (autoroutes, carburant) soit 282 € maximum

Les remboursements ne pourront avoir lieu que sur présentation de justificatifs

Départ différé à signaler

Si vous ne souhaitez pas une prise en charge complète, merci de l'indiquer ci-dessous

IMPORTANT : Les candidatures, dûment complétées, doivent parvenir à la commission **avant le 10 décembre 2023**. Toute candidature non intégralement remplie ou déposée au-delà du 13 décembre sera rejetée.

Signatures du candidat, du Président du Club et cachet du club